



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 décembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-cinquième session

Point 12 de l'ordre du jour

### Rapport du Conseil économique et social

#### Rapport de la Cinquième Commission

*Rapporteur* : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » et de renvoyer à la Cinquième Commission les chapitres I, VII (sect. B et C) et IX du rapport du Conseil<sup>1</sup>.
2. La Cinquième Commission a examiné les chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés à sa 33e séance, le 29 novembre 2000. Les déclarations et observations formulées au cours du débat sont consignées dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.5/55/SR.33).
3. À la même séance, la Commission a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres du rapport du Conseil économique et social qu'elle lui avait renvoyés (voir par. 4).

#### Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 3 (A/55/3).

## **Rapport du Conseil économique et social**

L'Assemblée générale prend note des chapitres I, VII (sect. B et C) et IX du rapport du Conseil économique et social<sup>2</sup>.

---

---

<sup>2</sup> Ibid.